

S6
Construction de 25
logements en accession

ZAC du Quartier Durable de la Plaine de
 l'Ourcq - NOISY-LE-SEC 93130

OPÉRATION : 329



N° APPARTEMENT	TYPE / NIVEAU
B102	T3 / R+1

Chambre 1	11,84 m ²
Chambre 2	9,95 m ²
Cuisine	6,51 m ²
DGT	3,69 m ²
Entrée	2,88 m ²
Salle de Bains	4,75 m ²
San.	2,29 m ²
Séjour	22,68 m ²
Loggia	6,04 m ²
Loggia	11,92 m ²

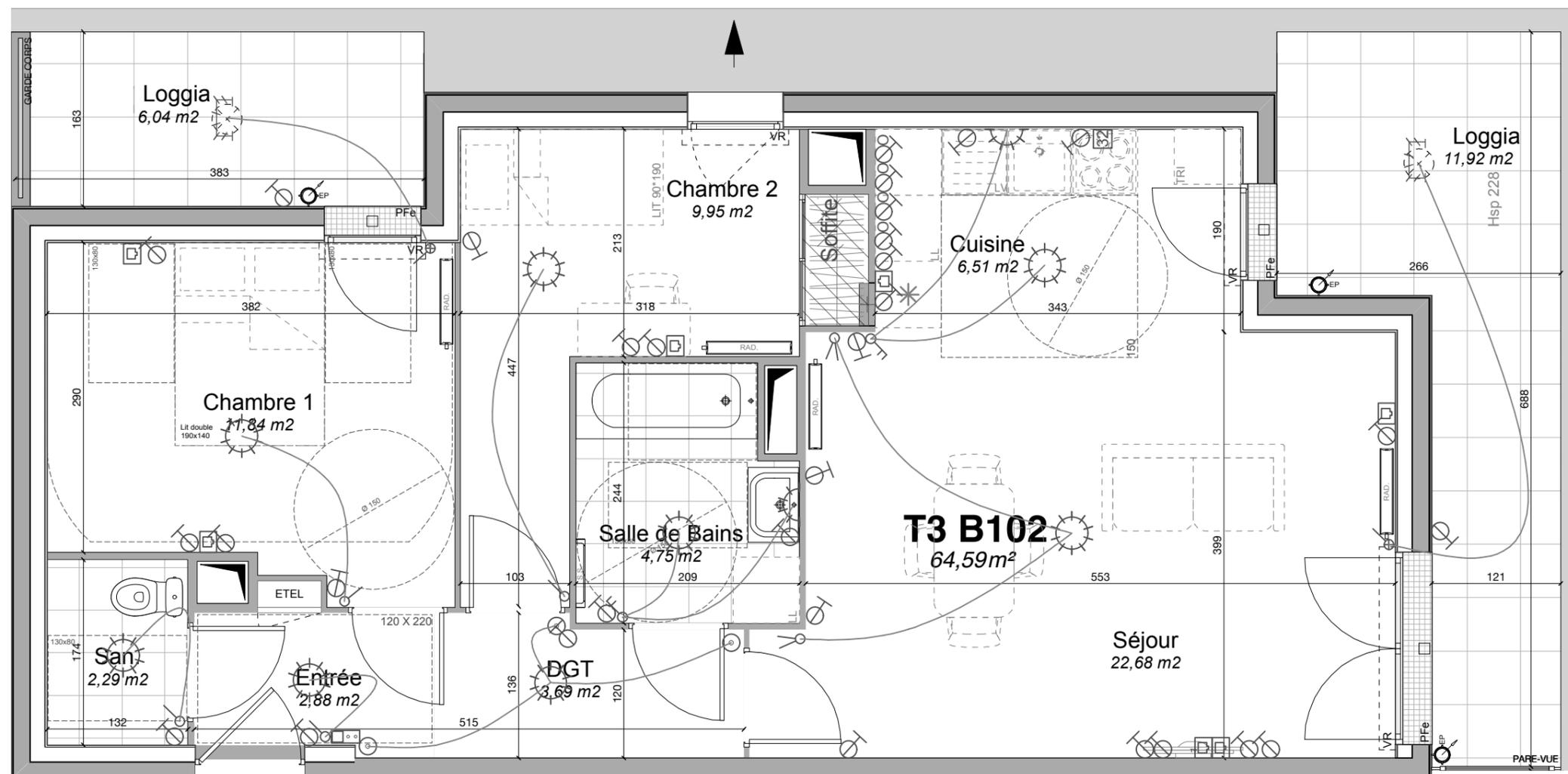
TOTAUX SURFACES	
Surface habitable	64,59 m²
Surface extérieure	17,96 m²

LÉGENDE :			
LL	LAVE-LINGE	Fe	FENÊTRE
LV	LAVE-VAISSELLE	FF	FENÊTRE FIXE
VA-ET-VIENT		PFe	PORTE-FENÊTRE
DOUBLE ALLUMAGE		VR	VOLET ROULANT
PC2P-16A+T		VR	PARE-VUE
PC2P-16A+T PMR		PV	GARDE-CORPS
PC2P-16A+TA 1m70		GC	STORE INT
SORTIE DE CABLE 32 A		STORE INT	STORE INTÉRIEUR
PRISE TV		○	EP
PRISE RJ 45		□	GAINE TECHNIQUE
DCL EN PLAFOND		▨	PLACARD NON AMÉNAGÉ
DCL EN APPLIQUE		▨	FAUX PLAFOND, SOFFITE
LUMINAIRE EXTERIEUR		▨	LUMINAIRE EN APPLIQUE
PC 2P-16A + T ETANCHE		○	LUMINAIRE EN PLAFOND
BOUTON POUSSOIR			
PC PLAN DE TAVAIL			
Vidéophone			
D.A.A.F			
BP "SONNETTE"			
THERMOSTAT			

MAITRISE D'OUVRAGE : **Arche Promotion** ARCHITECTE :

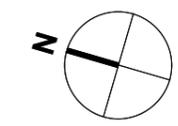
PLATANE & ILIC associés
 52, rue Bichat - 75010 Paris

ÉCHELLE :	NOMENCLATURE :	DATE :
0,0m 0,5m 1m	ARCH 4.6	31/08/2020
		INDICE :
		D



T3
B102

INTER. SA	INTER. S.A. A TEMOIN
VA-ET-VIENT	DOUBLE ALLUMAGE
PC2P-16A+T	PC2P-16A+T PMR
PC2P-16A+TA 1m70	SORTIE DE CABLE 32 A
PRISE TV	PRISE RJ 45
DCL EN PLAFOND	DCL EN APPLIQUE
LUMINAIRE EXTERIEUR	PC 2P-16A + T ETANCHE
BOUTON POUSSOIR	PC PLAN DE TAVAIL
Vidéophone	D.A.A.F
BP "SONNETTE"	THERMOSTAT



NOTA:

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan, en fonction des contraintes techniques rencontrées lors de la réalisation. Les cotes et surfaces sont données sous réserve des impératifs d'ordre technique, administratif ou de tolérance d'exécution. Les canalisations, barbacanes, descentes EP, retombées, soffites, faux-plafonds, poutres, trappes de visite sur les gaines techniques ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. La hauteur sous soffite, faux-plafond ou poutre est de 2m minimum. Les équipements électriques sont positionnés à titre indicatif.